

Signature de 2 contrats de travaux pour un montant cumulé de 5,6 M€ sur des projets de méthanisation en injection biométhane

Prise de participation dans une nouvelle unité de méthanisation dans l'Yonne (brownfield) – 7^{ème} prise de participation pour Eliona

Agripower France (« Agripower ») annonce ce jour avoir signé 2 contrats de travaux, l'un pour la construction d'une nouvelle unité de méthanisation dans l'Allier dans laquelle le Groupe détient une participation de 38% au travers de sa filiale Eliona (ex Agripower Partner) et l'autre pour la conversion d'une unité de méthanisation existante actuellement en cogénération en injection bio méthane.

Signature d'un nouveau contrat de travaux de 3,2 M€ pour une unité située en Charente

Ce nouveau contrat concerne le développement et la modernisation, sans prise de participation, d'une unité existante de méthanisation, en cogénération, en exploitation depuis 2014 dans le département de la Charente qui sera convertie en injection de biométhane.

Une fois transformée, l'unité affichera une capacité d'injection de 250 Nm³/h, pour un volume de traitement de plus de 30 000 tonnes d'intrants, principalement CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique), effluents et co-produits (soupe de déconditionnement, vinasse, ...). Le marché de travaux confié à Agripower s'élève à 3,2 M€ et entrera dans le carnet de commandes au 30 juin 2026.

Les autorisations ont été obtenues et les travaux débiteront à l'automne 2026, avec une mise en service prévue en 2027.

Finalisation d'un contrat de travaux de 2,4 M€ sur le projet « Greenfield » situé dans l'Allier

Agripower annonce avoir finalisé un contrat de travaux d'un montant de 2,4 M€ pour la construction d'une nouvelle unité de production de biométhane en injection dans le département de l'Allier, d'une capacité de 106 Nm³/h. ([cf communiqué du 13 avril 2026](#)).

Agripower, via sa filiale Eliona (ex Agripower Partner), détient 38 % du capital de la société de projet. La signature de ce contrat de travaux marque une étape majeure dans l'avancement du projet. Ce contrat sera incorporé dans le carnet de commandes dès l'obtention des autorisations administratives requises, actuellement en cours.

Les travaux ont vocation à démarrer au second semestre 2026 avec un objectif de mise en service avant la fin de l'année 2027. L'injection de biométhane s'effectuera dans le réseau GRDF au tarif réglementé.

Prise de participation dans une unité de méthanisation existante dans l'Yonne (conversion de cogénération en injection biométhane)

Agripower annonce également avoir pris ce jour, via sa filiale Eliona, une première participation de 5,02% au capital d'une société exploitant actuellement une unité de méthanisation en cogénération dans l'Yonne d'une puissance actuelle utilisée de 600 kWel.

Ce nouveau projet « Brownfield » vise à convertir cette unité en injection de biométhane de capacité de 350 Nm³/h, pour un volume de traitement de plus de 34 800 tonnes par an d'intrants agricoles.

Dans le cadre de ce protocole, Eliona devient d'ores et déjà Président de la société d'exploitation et bénéficiera dans les prochaines semaines d'une augmentation de capital réservée pour porter sa participation à 44% au capital de la société. Les demandes ICPE et de permis de construire vont être déposées. Un contrat de travaux est en cours de finalisation avec Agripower.

Les travaux ont vocation à démarrer en 2027 avec un objectif de mise en service avant la fin de l'année 2027. L'injection de biométhane s'effectuera dans le réseau GRDF au tarif réglementé.

Guillaume Labarrière, Président d'Agripower, déclare : « La concrétisation de ces 2 contrats de travaux est une nouvelle reconnaissance de notre savoir-faire en ingénierie, fourniture, montage et mise en service de solutions de production de gaz renouvelable. Cela renforce notre visibilité et entre parfaitement dans notre trajectoire de développement en tant qu'intégrateur pour compte de tiers ou pour alimenter notre stratégie de développeur investisseur. Nous annonçons, à ce titre, une 7^{ème} prise de participation par Eliona en direct dans des unités de méthanisation afin de renforcer notre portefeuille d'actifs. Nous avons également annoncé la semaine dernière un projet de joint-venture afin de renforcer notre force de frappe pour entrer au capital d'actifs d'unités de méthanisation existantes pour les convertir en injection biométhane illustrant nos ambitions de création de valeur dans ce domaine. »

Point sur le développement d'Eliona (ex Agripower Partner)

Agripower déploie depuis plusieurs mois une stratégie de développeur-investisseur visant à valoriser son expertise d'intégrateur à travers un portefeuille d'actifs détenus en propre, générant des revenus récurrents sécurisés par des tarifs réglementés sur 15 ans.

La filiale Eliona (Energies Locales Intelligentes et Optimisations des Nouveaux Actifs), détenue à 100 % par Agripower, regroupe ces participations dans des unités de production de biométhane. Elle détient aujourd'hui en direct entre 35,5% et 49%¹ du capital de 7 unités d'injection de biométhane : une unité Brownfield est en exploitation dans le Puy-de-Dôme depuis sa conversion en injection de biométhane en février 2025 ; deux autres unités Brownfield en activité seront converties en injection de biométhane courant 2027 (Meuse et Yonne) ; quatre unités Greenfield devraient entrer en service en 2027 (Moselle, Sarthe, Mayenne et Allier). L'ensemble des contrats de travaux a été confié à Agripower.

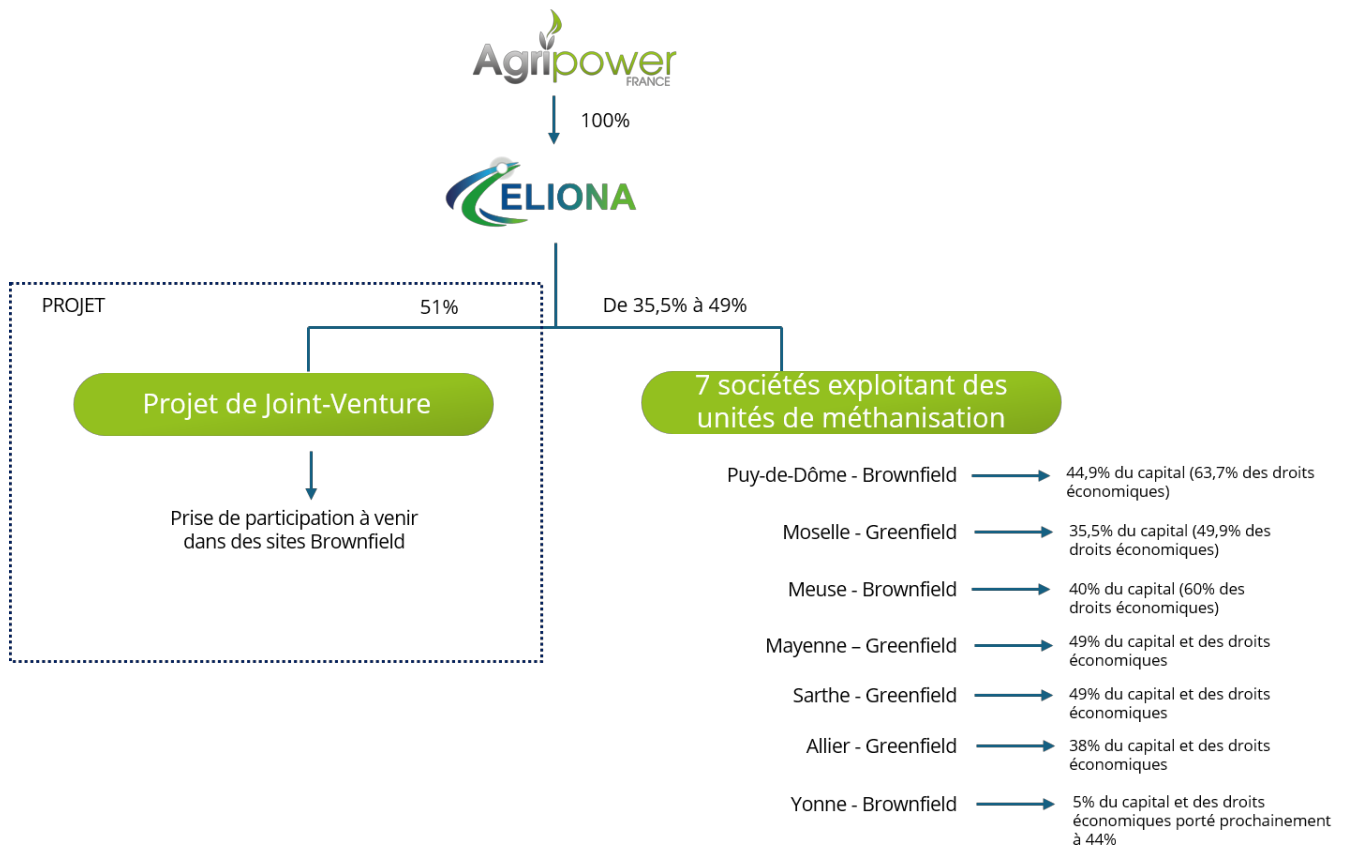
Cette stratégie nécessite des investissements importants mais permettra de générer des revenus et des flux de trésorerie récurrents sur toute la durée d'exploitation des installations.

Afin d'accélérer ce développement, Agripower a annoncé le 4 juin 2026 un projet de joint-venture destinée à acquérir des participations dans des unités de méthanisation existantes (« brownfield »). La société serait détenue à 51 % par Eliona, 44 % par un fonds d'investissement et 5 % par un développeur spécialisé dans les énergies renouvelables ([cf communiqué du 4 juin 2026](#)).

La joint-venture serait dotée d'un capital initial de 1 M€ et disposerait d'une capacité d'investissement comprise entre 20 et 35 M€, destinée au financement des projets Brownfield identifiés. Les apports seraient répartis entre 30,8% pour Eliona et 69,2% pour les partenaires. Les modalités de financement de la quote-part d'Eliona seront structurées au niveau d'Eliona au travers de financements dédiés. L'objectif est de doter Eliona d'une capacité de développement autonome pour porter cette stratégie, distincte des besoins de financement propres d'Agripower France.

¹ En tenant compte de la participation de 44% à venir dans l'unité de l'Yonne annoncée ce jour

Présentation de l'organigramme juridique du Groupe



Prochain communiqué financier :

Résultats annuels et comptes consolidés 2025-2026 - 29 octobre 2026

Retrouvez toute l'information sur le site www.agripower-france.com

À PROPOS D'AGRIPOWER

Créé en 2012, Agripower France est un acteur français de la méthanisation, désormais positionné comme un développeur-investisseur dans le biométhane.

Agripower France développe, finance, construit et accompagne l'exploitation d'unités de production d'énergie renouvelable, principalement pour les secteurs agricole et agro-industriel. En s'appuyant sur une expertise intégrée, Agripower constitue progressivement un portefeuille d'actifs en propre afin de générer des revenus récurrents et de contribuer durablement à la transition énergétique.

Agripower vise à réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 8 M€ en 2025-2026.